# Message d’intérêt public

## Régimes de restrictions en matière d’alcool au Nunavut

**Date de début : 4 mars 2019**
**Date de fin : 22 mars 2019**
**Ensemble du Nunavut** **60 s**

La Société des alcools et du cannabis du Nunavut rappelle à la population du Nunavut que les règles concernant l’alcool varient d’une localité à l’autre, qui sont toutes soumises à l’un des trois régimes en matière de restriction d’alcool : fermé, restrictif ou ouvert.

Un **régime fermé** interdit la consommation, la possession, l’achat, la vente ou le transport de boissons alcoolisées. Voici les localités dotées d’un tel régime : Arviat, Coral Harbour, Gjoa Haven, Kugaaruk, Pangnirtung et Sanikiluaq.

Dans un **régime restrictif,** un comité d’éducation à la consommation d’alcool est responsable de sensibiliser la population et de règlementer l’achat, la vente et l’importation d’alcool dans la collectivité. Les localités suivantes ont un régime restrictif : Arctic Bay, Cape Dorset, Chesterfield Inlet, Clyde River, Hall Beach, Igloolik, Kimmirut, Naujaat, Pond Inlet, Qikiqtarjuaq, Resolute Bay et Whale Cove.

Dans un **régime ouvert,** seules les règles générales de la *Loi sur les boissons alcoolisées* s’appliquent à l’importation, la vente et la consommation d’alcool. C’est le cas dans les localités suivantes : Baker Lake, Cambridge Bay, Grise Fiord, Iqaluit, Kugluktuk, Rankin Inlet et Taloyoak.

Pour en savoir davantage sur les restrictions relatives aux boissons alcoolisées de votre localité, ou pour obtenir les coordonnées de votre comité d’éducation à la consommation d’alcool, il suffit d’appeler au 1 855 844-5488 ou de visiter le www.nulc.ca/liquor/.

###

**Renseignements aux médias :**

Denise Grandmaison
Gestionnaire des communications
Ministère des Finances
867 975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᓈᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.

Communications